



Bonjour transcriptions mariage a nante

Par **hamdino**, le **15/03/2009** à **02:00**

bonjours moi je suis d'oran je me suis marier avec une française de souche le 30 décembre 2009 mon dossier de transcriptions et envoyé a nante 02 février alors ministre étrange a répondu le 13 a ma femme en franc disant que elle va etre auditionné a la marie de nante et moi au consulat d'oran de france , elle vient d'être auditionnés le 13 mars 2009 il reste moi la , ma questions quand je vais être appelé par consulat et si sa prend du temps ,et si c 'est moi de les appelé ,c non ccm jai pas fait moi , mais acceté je vois que ya bcp de gens qui ont pas fait ccm et ils ont eux leur livrete en 2 mois meme pas ,qu'es que sa veux dire tous sa chacun sa chance ou koi c dégoutant , si une personne pourrais me éclaircirez les chose sa serais mieux merci a vos .